

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 23 janvier 1903, sont autorisés :

S. Exc. M. Léopold-Fernand, Comte Balny d'Avricourt, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près le Gouvernement Français, à accepter et à porter la Grand-Croix de l'Ordre d'Isabelle la Catholique;

Et M. Jules-René, Comte de Lamotte d'Allogny, Chef de la Maison du Prince, à accepter et à porter la Croix de Commandeur du Nombre extraordinaire de l'Ordre Royal de Charles III, qui leur a été conférée par S. M. le Roi d'Espagne.

Par Ordonnance du 29 du même mois, M. Gaston Moch, Conseiller privé et Chef de Cabinet de Son Altesse Sérénissime, est autorisé à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre de Danilo I^{er}, qui lui a été conférée par S. A. le Prince de Monténégro.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La collection des *Documents historiques*, publiés par ordre de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, vient de s'augmenter d'un nouvel ouvrage.

Cette publication, qui porte au neuvième volume la série des *in-quarto* déjà sortis des presses de l'imprimerie de Monaco, a trait au *Chartrier de l'Abbaye de Saint-Pons hors les murs de Nice*.

Les archives de ce célèbre monastère, qui a joué un rôle si actif dans les événements politiques des Alpes-Maritimes, ont disparu pendant la Révolution. Le comte E. Cais de Pierlas, connu par de nombreux travaux historiques sur le comté de Nice, avait eu la bonne fortune de retrouver des manuscrits renfermant en transcriptions la presque totalité du fonds disparu, et S. A. S. le Prince Albert avait généreusement ordonné l'impression de ce précieux recueil dans la collection des *Documents*. La mort surprit M. de Pierlas avant qu'il ait pu achever son œuvre; il a eu pour continuateur M. Gustave Saige, qui a poursuivi la publication jusqu'aux derniers actes datant de 1749. Il a complété l'œuvre par des tables de concordance et une longue table alphabétique et analytique qui ne comprend pas moins de 192 colonnes; il a, enfin, fait précéder le recueil d'une introduction historique, suivie d'une liste des abbés du monastère et d'une note rectificative de la chronologie des évêques de Nice.

On se rendra compte de l'intérêt historique de cet ouvrage par ce fait qu'il contient 427 documents, dont 14 se réfèrent aux dixième et onzième siècles, 14 au douzième, 77 au treizième et 160 au quatorzième.

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, la fête patronale de sainte Devote a été célébrée, mardi dernier, selon la tradition de ce pays. A la grand-messe solennelle de la Cathédrale, assistaient S. Exc. M. le Gouverneur Général, entouré de la plupart des autorités civiles et militaires. Les magistrats et officiers ministériels s'y étaient également rendus en corps.

A 2 heures de l'après-midi, la procession des reliques de la Sainte a parcouru, au milieu du recueillement de la foule, les principales rues de la Condamine et de Monaco-Ville.

Cette fête locale a été favorisée par un temps magnifique, et, pendant toute la journée, l'animation a été très grande à travers la ville dont un grand nombre de maisons étaient pavoisées.

Une perte douloureuse vient d'attrister le corps médical de la Principauté: M. le Dr Lamarchia, chirurgien à l'Hôtel-Dieu, a succombé avant-hier soir aux suites de la terrible maladie qui le minait depuis longtemps. Il n'était âgé que de 35 ans, mais sa santé ébranlée faisait, hélas! prévoir le fatal dénouement.

Le docteur Lamarchia avait fait de brillantes études à la Faculté de médecine de Turin, son pays natal. Successivement interne à l'hôpital de San Giovanni, et adjoint à la Clinique chirurgicale de Turin, puis, en la même qualité, à la Clinique du célèbre professeur Bottini de Pavie, et chirurgien en chef à l'hôpital de Varallo, il avait quitté ce dernier poste pour venir à Monaco remplir les fonctions de chirurgien au nouvel hôpital.

Sa mort prématurée sera vivement regrettée en ce pays où il laissera les meilleurs souvenirs.

Les obsèques de l'infortuné docteur Lamarchia auront lieu cette après-midi. On se réunira à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Une des personnalités les plus marquantes de la Principauté, par la place que son travail, son intelligence et son activité lui avaient rapidement acquise dans le monde industriel et commercial de ce pays, M. Georges Barbier, fondateur et directeur de la Société de Panification Modèle, a succombé mercredi dernier, en son domicile de la rue Florestine. Il n'était âgé que de 44 ans, et sa mort prématurée a causé d'unanimes regrets.

M. Georges Barbier avait été président du Comité de bienfaisance de la Colonie française pendant l'année 1899-1900, et était resté un des membres les plus actifs et les plus dévoués de cette œuvre charitable.

Ses obsèques ont eu lieu samedi matin, au milieu d'une très nombreuse affluence d'amis et de notabilités locales. Derrière les parents, éplorés, qui conduisaient le deuil, marchaient M. le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement, et M. L. André, consul de France. S. Exc. M. le Gouverneur Général, empêché par une affaire de service urgente d'assister à la triste cérémonie, a fait exprimer à la famille ses regrets et sa sympathie. Le Bureau et la plupart des membres du Comité français de bienfaisance,

précédés de leur drapeau cravaté de crêpe, suivaient le convoi funèbre, où se trouvaient également représentés le Sport Véloceipédique Monégasque et la Société Chorale, dont le défunt était membre honoraire.

Après le service religieux, célébré à l'église de Sainte-Devote, le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Monaco, où le cercueil a été placé au dépositaire en attendant son prochain transport à Montereau, pays natal de M. Georges Barbier, où aura lieu l'inhumation dans un tombeau de famille.

Trois discours ont été prononcés au cimetière: M. le consul André, au nom de la Colonie française; M. Valentin, au nom du Comité de bienfaisance de cette Colonie, et enfin M. le docteur Vivant, au double titre de président du Conseil d'administration de la Société de Panification Modèle et d'ami intime, ont successivement fait un éloge ému du regretté défunt et lui ont adressé le suprême adieu.

La nombreuse assistance s'est retirée vivement impressionnée par cette triste cérémonie.

Par suite de démissions de membres du Comité italien de bienfaisance, et par autorisation du Gouvernement, en date du 31 janvier, des élections auront lieu dimanche prochain 8 février, de 9 heures du matin à 11 heures, dans la salle du Théâtre des Variétés, pour le renouvellement du bureau.

Les membres de la Colonie sont invités à retirer, jusqu'au Vendredi prochain, à midi, au Consulat d'Italie, leur carte d'électeur, moyennant la cotisation habituelle de cinq francs.

Les travaux d'installation de la ligne électrique qui, du boulevard du Nord (en territoire monégasque), ira jusqu'au Riviera-Palace (commune de la Turbie), sont très activement poussés. On a déjà placé le charriot grâce auquel la crémaillère est portée à droite ou à gauche, selon que doit passer le train pour la Turbie où celui de Riviera-Palace.

Cet appareil des plus ingénieux se trouve à une vingtaine de mètres au-dessus de la gare. Les voitures ont été expédiées par les ateliers constructeurs de Suisse.

La fin des travaux et l'inauguration de la nouvelle ligne électrique ne sauraient donc beaucoup tarder.

Un vol des plus audacieux a été commis, jeudi dernier, au boulevard de la Condamine. M. Bronfort, bijoutier, avait selon une habitude, que d'habiles malfaiteurs avaient certainement remarquée, fermé et quitté son magasin, de midi à une heure de l'après-midi, pour aller déjeuner en son domicile de la villa Ferrero. Avec une fausse clé, le ou les malfaiteurs ont ouvert la serrure du tablier de fer et, ayant soulevé puis rabaisé derrière eux ce tablier, ont dévalisé les vitrines du magasin et le coffre sur lequel l'imprudent bijoutier avait laissé les clefs.

Lorsqu'il est revenu, M. Bronfort a eu la pénible surprise de constater le vol important dont il a été la victime. Le parquet, prévenu aussitôt, a ouvert une enquête et le service de la sûreté a commencé d'actives recherches qui, espérons-le, amèneront l'arrestation des audacieux malfaiteurs.

Les grandes auditions musicales ont été, ces jours derniers, particulièrement intéressantes au Casino de Monte Carlo, et, tant par le choix des œuvres que par leur admirable interprétation, ont obtenu un considérable succès. Au concert classique de jeudi dernier, M. Léon Jehin a dirigé, avec son art dont l'éloge n'est plus à faire ici, l'ouverture de *Prométhée* de Beethoven, suivie de l'exquise *Symphonie Italienne* de Mendelssohn. La seconde partie de cette belle séance classique a commencé par le suave prélude de *Lohengrin* que le public a fait bisser. Puis ce fut, tour à tour, le *Rouet d'Omphale* de Saint-Saëns, la *Pavane* de Gabriel Fauré et la *Fest-Ouverture* de Lassen qui furent religieusement écoutés et chaleureusement applaudis.

Dimanche, en matinée, une nouvelle attraction réunissait dans la salle des concerts du Casino les dilettantes de la Riviera. C'était la rentrée, comme chef d'orchestre, de M. Arturo Vigna qui avait, pour la circonstance, préparé une sélection d'œuvres italiennes comprenant quelques magnifiques pages inédites et quelques œuvres maîtresses qu'on a réentendues avec un grand plaisir. Une jeune pianiste dont la virtuosité a enthousiasmé l'auditoire, M^{lle} Maria Avani, a prêté son précieux talent à ce concert en interprétant très brillamment un *Concerto* de Sgambati. Parmi les morceaux les plus goûtés, citons encore l'inédite *Symphonie* du jeune maître moderne A. Zanella, la *Scène Orientale* de Tarenghi et la délicieuse *Danse des Ondines* de Catalani, véritable perle musicale qui, déjà l'an dernier, nous avait ravi et à laquelle on a fait un nouveau triomphe.

Coup sur coup, M^{me} Réjane s'est montrée et s'est faite acclamer ces jours derniers, au théâtre de Monte Carlo, dans trois de ses créations de Paris les plus récentes et les plus diverses. La grande artiste a ainsi témoigné de toutes les ressources merveilleuses de son talent et, grâce au choix et à l'ordre des pièces jouées ici, nous l'avons vue, dans une suite d'œuvres de plus en plus littéraires, se hausser du simple vaudeville spirituel, comme *Divorçons*, jusqu'au drame le plus sérieux et le plus philosophique comme la *Course du Flambeau* dont la première représentation a été donnée hier soir. Entre ces deux pièces de genre si opposées, M^{me} Réjane a joué la *Passerelle* et le *Joug*.

La *Passerelle*, de M^{me} Gressac et de M. Francis de Croisset est une œuvre d'allure légère où le libertinage est heureusement sauvé par beaucoup d'esprit, et du plus fin. Le *Joug*, de M^{me} J. Marui et de M. Albert Guinon, est, dans un ordre plus relevé, une comédie demœurs cruelles, mais dont un dialogue plein de traits piquants et d'observation amusante fait souvent oublier l'amertume des situations et amène le sourire sur les lèvres des spectateurs. M^{me} Réjane, secondée à merveille par M. Henry Mayer, de la Comédie-Française, qui est un des artistes dramatiques justement préférés du public de Monte Carlo, a été exquise dans ces deux pièces où, tour à tour, gavroche, faubourienne, violente et passionnée, elle a tenu la salle sous le charme de sa diction et de son jeu.

Enfin, hier soir, dans la *Course du Flambeau*, œuvre plus sévère et véritable tragédie en prose, l'éminente artiste parisienne a produit une nouvelle et considérable impression dramatique dans le rôle touchant et cruel d'une mère qui sacrifie son bonheur, sa vie, presque son honneur au bonheur de la fille unique qu'elle adore, et qui,

par une ingratitude inconsciente due à une loi naturelle, n'hésite pas un seul instant, dès qu'elle y est forcée par les difficultés de la vie, à préférer son jeune mari à sa mère, à suivre celui-là jusqu'au bout du monde, sans s'inquiéter du déchirement de cœur de celle à laquelle elle doit la vie et le bonheur.

A côté de M^{me} Réjane, en tous points admirable dans le rôle capital de Sabine Revel, on a admiré et longuement applaudi M^{me} Daynes Grassot, dans celui de la vieille grand'mère. N'oublions pas non plus la charmante M^{lle} Harlay et M. Albert Mayer, qui a composé avec un art remarquable un personnage important de vieil universitaire, chargé de nous expliquer le symbole antique du titre de cette œuvre de haute portée philosophique et morale.

Et maintenant que M^{me} Réjane va nous quitter pour rentrer à Paris, annonçons bien vite une nouvelle série de représentations de comédie, qui va nous consoler de ce départ en nous offrant l'attrait non moins rare d'une autre grande étoile parisienne dans deux de ses plus sensationnelles créations modernes. C'est M^{me} Jeanne Granier qui va venir nous donner *Joujou*, de M. Bernstein, et les *Deux Ecoles*, de M. Alfred Capus, pièces qui en ces derniers mois ont fait courir tout Paris, et qui, interprétées ici par leur principale créatrice, entourée d'une élite d'artistes parisiens, ne manqueront pas de piquer vivement la curiosité du grand public cosmopolite en villégiature dans la Principauté et sur tout le littoral.

La coquette petite scène du Palais des Beaux-Arts a fait, mardi après-midi, son annuelle réouverture, et, devant une salle comble, MM. Fursy et Hyspa, les poètes-chansonniers parisiens bien connus, accompagnés de M^{lle} Jane Dyt, délicieuse divette à la voix jeune et bien timbrée, ont obtenu le plus franc et le plus joyeux succès. Une seconde représentation de ce réjouissant trio de la « Boîte à Fursy » aura lieu demain, et nos hôtes étrangers accueilleront, avec la faveur qu'elles méritent, la série de ces matinées où vont défiler les petits spectacles les plus variés et les plus parisiens qu'on puisse souhaiter pour se reposer aussi agréablement qu'artistiquement entre deux promenades dans les jardins ou deux visites au Salon de peinture des Beaux-Arts, qui ne tardera plus longtemps à ouvrir ses portes.

Le Tribunal Supérieur, dans ses audiences des 29 et 30 janvier 1903, a prononcé les condamnations suivantes :

Pour délits divers :

Dutheil Jacques, né à Paris le 26 janvier 1882, fumiste, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité.

Véhément Hippolyte, né à Nîmes (Gard) le 1^{er} janvier 1848, colporteur, demeurant à Nice, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Roudil Pierre-Joseph, né à Paris le 20 février 1883, garçon de restaurant, sans domicile fixe, un mois et un jour de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

Desbar François (S'étant dit), sans profession ni domicile connus, six mois de prison et 25 francs d'amende (par défaut) pour abus de confiance.

Pallon Auguste-Constant, né à Marseille le 30 mars 1872, cuisinier, sans domicile fixe, un mois de prison et 30 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive).

Pour infractions à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :

Imbert Edouard, né à Naples (Italie) le 27 février 1881, propriétaire, domicilié à Marseille, 25 francs d'amende.

Lemaître Edouard, né à Marseille le 30 octobre 1882, conducteur d'automobile, demeurant à

Nice, 150 francs d'amende (déclaré son patron civilement responsable).

Barthélemy Jean-Marie, né à Nice le 14 septembre 1876, mécanicien, demeurant à Nice, 300 fr. d'amende (deux contraventions), déclaré ses patrons civilement responsables.

La Direction des Postes et Télégraphes des Alpes-Maritimes nous communique l'avis suivant :

Le Gouvernement français a décidé la mise en adjudication, pour une période de quinze ans et moyennant une subvention annuelle de 550,000 francs, des services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

L'adjudication portera sur les vitesses à réaliser pour l'exploitation de ces services.

Nul ne sera admis à concourir s'il n'est français, s'il n'a été préalablement agréé par la Commission instituée par décret pour l'examen des candidatures et s'il ne justifie du versement d'un cautionnement provisoire de 200,000 francs.

Les Compagnies ou Sociétés françaises et les personnes qui ont l'intention de prendre part à l'adjudication devront adresser leurs demandes d'admission au Sous-Secrétariat d'Etat des Postes et Télégraphes à Paris, avant le 25 février courant.

Les intéressés pourront prendre connaissance du cahier des charges à la direction des Postes et des Télégraphes, rue de l'Escarène, n° 36, à Nice, et à la recette principale des Postes à Nice, place de la Liberté.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Lundi dernier, quatre-vingt-cinq tireurs ont pris part au *Prix de l'Adour*, qui a été gagné par MM. le baron de Montpellier et A. Poizat, 8 sur 8, qui partagent les première et deuxième places; la troisième place a été partagée entre MM. V. Barker et Hodgson, 7 sur 8.

La *Grande Poule d'Essai* a réuni, jeudi et vendredi, cent trente-deux tireurs; elle a été gagnée par M. Sani, 15 sur 15, premier; M. Fadini, 14 sur 15, deuxième; lord Saville, 13 sur 14, troisième; MM. Thellusson et Chapin, 12 sur 13, quatrièmes.

Le *Grand Prix du Casino*, qui a duré trois jours, a réuni cent trente tireurs; il a été gagné par M. Pellier Johnson, 19 sur 19, premier; deuxième, M. Mackintosh, 18 sur 19; troisième et quatrième, MM. le comte Zichy et Thompson, 17 sur 18.

La poule au doublé a été gagnée par MM. Maran et Beresford.

Mercredi 4 février. — *Prix des Dahlias*, 2,000 fr.

Vendredi 6 février. — *Prix de Monaco* (handicap), 2,500 francs.

Lundi 9 février. — *Prix des Clématites*, 1,000 francs.

Mercredi 11 février. — *Challenge-Cup* (handicap), un *Objet d'art* d'une valeur de 1,500 francs. (Le gagnant du *Challenge-Cup* devra gagner trois épreuves consécutives pour en être définitivement détenteur).

Vendredi 13 février. — *Prix des Violettes* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 16 février. — *Prix de Février*, 1,000 francs.

Mercredi 18 février. — *Challenge-Cup* (handicap). — Deuxième épreuve.

Vendredi 20 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 1,000 francs.

Jeudi 5 février 1903, à 2 heures et demie

12^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>La Mer calme</i> , ouverture.....	Mendelssohn.
<i>Symphonie en ré majeur</i>	Joh. Svendsen.
<i>Bérénice</i> , ouverture.....	Ch. Silver.
<i>Prélude symphonique</i>	P. Caetani.
(Première audition).	
Air de ballet de <i>Parysatis</i>	Saint-Saëns.
(Première audition).	
<i>Marche Jubilaire</i>	Léon Jehin.

Lettre de Paris

Paris, 2 février 1903.

Les femmes auteurs dramatiques ne sont pas rares, à commencer par cette Delphine de Girardin qui a écrit d'exquises comédies, dont plusieurs sont demeurées au répertoire de la Comédie Française, jusqu'à M^{me} Fred Gressac, l'auteur de *La Passerelle* — 150 représentations, s'il vous plaît — et J. Marni, dont la dernière pièce, *Le Joug*, vient d'obtenir un grand succès. Les femmes compositeurs ayant eu des opéras joués sont beaucoup moins nombreuses et on pourrait les compter rapidement. De celles-là était M^{me} Augusta Holmès, dont le nom est bien connu dans le monde artistique.

M^{me} Holmès, comme trait particulier, écrivait non seulement la musique mais le poème de ses scénarios. C'était au demeurant une curieuse figure et un tempérament peu banal. Elle fit représenter, en 1895, *La Montagne Noire*, à l'Opéra. La critique, en dépit de fort belles pages, se montra dure et la compositrice en garda une aigreur peu dissimulée à l'endroit des journalistes. Bien que née en France, M^{me} Holmès était irlandaise par sa mère et danoise par son père, un jeune lieutenant qui, après la bataille de Waterloo, où il avait combattu sous les ordres de Wellington, vint en France et se fixa dans notre pays, à Vernon. Là, il se prit d'amour pour une jeune fille d'origine irlandaise-écossaise dont la famille s'était réfugiée chez nous à l'époque des Stuart et avait adopté le nom de Shearer. C'est de l'union du lieutenant Holmès et de M^{lle} Shearer que naquit Augusta Holmès. D'une grande beauté, la compositrice ne tarda pas à être remarquée par la société parisienne. Son très réel talent l'avait déjà signalée à l'attention des artistes, car dès sa prime jeunesse elle s'était affirmée musicienne d'élite. A quatorze ans, alors que les fillettes commencent à peine à renoncer à la poupée, Augusta Holmès publiait sa première composition : *La Chanson du Chamelier*.

Elève de César Franck, la jeune artiste voulut quand même suivre des cours de contrepoint et d'harmonie avec l'organiste de la cathédrale de Versailles, Henri Lambert. Elle avait conservé un goût prononcé pour la musique d'orgue aux sonorités graves, et chez elle, dans son salon de la rue Juliette Lamber, tout tendu d'étoffes orientales, un orgue trônait près d'un magnifique piano, et l'artiste se délassait le soir aux mélodies lentes du plain-chant. La compositrice laisse dans ses cartons de nombreux opéras inédits, ou à peu près, *Astarté*, *Lancelot du Lac*, *Hervet Léandre*, des poèmes symphoniques joués dans les grands concerts, *Pologne*, *Irlande*, *Les Argonautes*, etc. A l'Exposition de 1889, M^{me} Holmès écrivit une *ode triomphale à la République*, d'une belle envolée, qui fut exécutée à une fête au Palais de l'Industrie.

Les intimes de la compositrice racontaient comment, toute petite, elle avait eu pour grand ami un de nos meilleurs poètes, Alfred de Vigny. Attiré par l'intelligence de l'enfant, de Vigny s'occupa beaucoup d'Augusta Holmès qu'il considérait même comme sa fille adoptive. Cette amitié de l'écrivain eut-elle une influence sur le cerveau de l'écolière ? Je ne sais, mais très jeune, elle s'exerçait à rimer de petites fantaisies, et elle réussissait fort bien, paraît-il. Alfred de Vigny, qui devait être un anti-féministe convaincu, loin de favoriser les dispositions de sa pupille, tenta de les entraver. Il ne réussit pas, et devenue jeune fille, Augusta Holmès conserva rancune au poète qui avait voulu contrarier sa vocation.

Cette rancune mise à part, M^{me} Holmès fut une femme dévouée, parfois même jusqu'au sacrifice de sa tranquillité et de sa fortune. Après une existence assez tourmentée, elle s'était retirée dans son petit appartement de la rue Juliette Lamber, et sa porte, consignée sévèrement aux intrus, ne s'ouvrait guère que devant quelques amis choisis. C'est là que la mort est venue la surprendre, comme elle travaillait à une pièce en quatre actes dont elle écrivait la musique et le scénario : *la Merrow*, conte irlandais.

Plusieurs journalistes tentèrent, ces temps-ci, de forcer la consigne pour interroger la compositrice, mais Augusta Holmès, comme toujours, défendit jalousement son repos ; et elle est morte sans que nous apprenions ce qu'était au juste cette œuvre nouvelle dont les très rares familiers de son salon disent merveille.

On vient de distribuer à la Chambre des députés le rapport, fait au nom de la Commission des Beaux-Arts, et dont M. Simyan, député de Saône-et-Loire, est l'auteur. C'est par un vaste coup d'œil sur l'état actuel des beaux-arts en France que débute le rapport de M. Simyan.

Au théâtre d'abord : il constate qu'à aucune des périodes du dernier siècle, il n'y a eu floraison si abondante et pareille activité. Rendant hommage aux maîtres Dumas, Augier, Sardou, Meilhac et Halévy, il passe ensuite en

revue les auteurs célèbres et justement fêtés : MM. Paul Hervieu, Maurice Donnay, de Porto-Riche, de Curel, Octave Mirbeau, Henri Lavedan, Jules Lemaitre, Alfred Capus, Abel Hermant, Georges Ancey, Jean Jullien, Courteline, Eugène Brieux.

A côté d'eux ou derrière eux, M. Simyan fait défiler, en les complimentant, MM. Henri Bataille, Emile Fabre, Gaston Devore, Jules Renard, Jules Case, G. Guiches, F. Vandérem, Maurice Boniface, Guinon, Romain Rolland, Romain Coolus, Henry Bernstein, Ambroise Janvier, Pierre Wolff. Et dans le vaudeville, il cite les Besson, les Valabrègue, les Gandillot, les Grenet-Dancourt, les Sylvane, les Hennequin, et aussi Georges Feydeau, Tristan Bernard, Pierre Weber, Auguste Germain, Georges Berr, Paul Gavault, de Cottens. C'est une véritable distribution de prix.

M. Simyan ne s'en tient pas là, d'ailleurs, dans tous les ordres, et se livre à la même énumération, ayant un mot aimable pour chacun, parlant des poètes dramatiques, des intrigues dramatiques et littéraires, des romanciers, des historiens, des poètes.

Puis, c'est le tour de la sculpture et de la peinture, de la gravure, de l'art décoratif, du dessin, de l'architecture, de la musique.

En ce qui concerne les théâtres subventionnés, par exemple, le rapporteur constate avec joie la prospérité et l'excellente direction de chacun d'eux.

A la Comédie-Française, après un regard en arrière sur les pièces jouées, il donne des renseignements sur l'avenir : on donnera *Médée*, tragédie en vers de M. Catulle Mendès, et une pièce en vers d'un tout jeune poète, M. André Arnyvelde. M. Paul Hervieu travaille à un drame en prose, et M. Alfred Capus a promis une pièce qui doit être représentée dans la saison prochaine. M. Marcel Prévost a remis à l'administrateur général une comédie en quatre actes et intitulée : *Seuls* ! M. Maurice Donnay doit apporter une comédie nouvelle : *Paraitre* ! et M. Henri Lavedan est de ceux sur qui doit compter l'Administration pour une œuvre inédite.

A l'Opéra, on prépare pour 1903 *La Statue*, de Reyer ; *Tristan et Yseult*, de Wagner. On compte également reprendre *Sigurd*, de Reyer, et *Henri VIII*, de Saint-Saëns.

A l'Opéra-Comique, — outre *La Carmélite* et *Titania* — la saison 1902-1903 comprendra *Muguette*, trois actes inédits de M. Missa, et *La Reine Fiammette*, cinq actes nouveaux de M. Leroux, et, comme reprises, *Werther*, de Massenet, et *La Traviata*, de Verdi. En 1903-1904, une œuvre de M. Widor, *Le Jongleur de Notre-Dame*, de Massenet ; *Les Armaillés*, de Gaston Doret ; *La Petite Maison*, de M. Chaumel, et la reprise du *Pré aux clercs*, d'Hérold. M. Carré compte aussi présenter au public, la saison prochaine, un début intéressant et très attendu, celui d'un jeune musicien, M. Rabaud, qui réserve à l'Opéra-Comique l'œuvre qu'il prépare, *La Fille de Rolland*. M. Simyan fait un juste éloge de M. Carré ; son souci des petits, ses préoccupations constantes en faveur de la caisse des retraites, les succès remportés : il n'oublie rien. Il parle aussi des représentations populaires — dix à prix réduits, chaque saison, sont prévues par le cahier des charges. — M. Carré en organisera tous les lundis et, en compensation, il demandera le droit de donner vingt représentations de gala en augmentant le prix des places.

Arrivant à l'Odéon, M. Simyan trouve que c'est une maison où l'on travaille beaucoup, souvent avec bonheur. Après l'éclatant succès de *Résurrection*, M. Ginisty donnera une comédie de M. Janvier de la Motte, *Les Appelés*, trois actes, pièce curieuse, d'une belle et haute idée philosophique, qui sera le début de l'auteur dans le genre sérieux. Puis viendra *La Rabouilleuse*, pièce en quatre actes, de M. Emile Fabre, avec Gémier pour principal interprète ; après, un drame en vers de M. Camille Sainte-Croix ; *Gildis* (quatre actes), *La Charmeuse* (cinq actes), de M. Georges Mitchell ; *L'Idiot* (deux actes), de M. André de Lorde, et *La Cage* (deux actes), de M. Eugène Delard, et aussi quelques grandes œuvres étrangères.

Le remarquable rapport de M. Simyan soulève, en passant, et tout particulièrement en ce qui concerne les théâtres et le déplacement projeté du Conservatoire, une foule de questions qui valent de retenir l'attention des législateurs et de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Art.

L. S.

VARIÉTÉS

Les Sardiniers

Jadis, le grand saint Thégonnec, chassé des rives bretonnes par les Tréfentésiens, leur jeta en partant cette malédiction :

« — Gens insensibles, vous serez toujours à court, et deux ou trois récoltes par an ne vous sortiront jamais de misère. »

Les Bretons, grands enfants sauvages et superstitieux tremblèrent longtemps, longtemps...

Mais plus tard, la pêche était toujours bonne, la confiserie du poisson florissait et, sinon fortunés, les côtiers vivaient heureux. A part les à-coups terribles de la grande « Mée », rien ne troublait leur quiétude. Il fallut, hélas, que la sardine, de plus en plus rare ces dernières années, disparût presque totalement pour laisser quarante mille pêcheurs et leurs familles dans la plus épouvantable misère, réalisant ainsi l'affreuse prophétie du saint.

Les familles vivaient heureuses... c'est beaucoup dire car ils se contentent de bien peu, les pauvres marins bretons !

Toute leur ambition consiste à la « gagne » stricte à abriter leur femme et leur nichée de marmots, souvent nombreuse, de huit, de dix. Et cette somme, quelle est-elle ! Pour le littoral de Camaret au Croisic, le rapport officiel de 1900 donne un gain de vingt-huit millions pour plus de huit mille barques de pêche d'environ cinq personnes d'équipage ; soit une moyenne de sept cents francs par pêcheur ! Les bonnes années vont jusqu'à sept cent cinquante, c'est-à-dire l'assurance presque quotidienne pour les petits d'une « boule de son », pain noir où restent les issues, d'un peu de bois pour cuire les poissons invendus ou séchés qui, avec quelques coquillages et parfois des légumes, sont les menus habituels. En outre, sur cette somme le pêcheur doit prélever pour l'entretien des filets, l'achat des appâts, de quelques hardes et surtout sa provision d'alcool, ce fameux alcool à vingt-cinq sous le litre dont il est forcé d'user, dont il abuse et qui l'empoisonne.

Jamais de plaisir, toujours cette même existence d'une âpre monotonie.

Au logis, la femme et les filles aînées tricotent pour emmitoufler les petits pendant l'hiver et préparent la soupe au suif que l'homme, et quelquefois ses gars, viennent manger après la rentrée au port, entre deux marées.

Vers la mi-juin apparaissent les premières sardines venant frayer dans les algues pullulentes, les mousses marines des criques bretonnes, réchauffées par les courants du Gulf-Stream. C'est alors époque joyeusement inquiète pour les pêcheurs. Goélands et Cormorans plangent nombreux sur la mer : Il y aura peut-être du poisson, mais sera-t-il gros ? et les bateaux calfatés, grésés à neuf partent en reconnaissance.

Au premier signal, une croisière se forme : femmes et enfants viennent conduire les marins sur le port ; une dernière embrassade, le tonnelet de schnick et des barils de « rogue » embarqués, on hisse la voile et au plus près en route pour le large.

Voilà les sardines ! Elles viennent par bancs de trente, quarante mille, quelquefois plus, formant comme un courant d'argent sur les vagues. Les minces filets de soie brune, alourdis de plomb et soutenus de liège sont tendus en travers, allant d'un bateau vers une bouée. La rogue, ce puant résidu de maquereaux qui vient de Norvège, semée à l'encontre, attire le poisson qui, quelques instants après, serré dans les mailles, cherche en vain à se dégager, perdant ses écailles qui brillent au soleil tels de purs diamants. L'on recommence plusieurs fois et, si la pêche est bonne, l'on rentre.

Par les matins ensoleillés d'été, des citadins en villégiature, égayant les môles de leurs claires flanelles, ont vu venir du fond de l'horizon bleu les voiles multicolores : ce sont les sardiniers.

Sur le port un grand mouvement se forme. Prévenus des résultats de la pêche, les mareyeurs ou acheteurs des « fricasseries » offrent à l'aide d'un porte-voix « à quinze, seize francs pour M. Un tel » ; un signal du bateau est un acquiescement, le chargement est vendu.

Un dernier coup de barre et la passe et franchie. La toile est amenée sur le pont et les marins, pliés sur les gros avirons qui craquent, viennent amarrer la chaloupe au quai, y vomissant à pleins paniers sa cargaison flamboyante de petits poissons argentés.

La « moyenne » de chaque bateau, trois ou quatre mille dans les bons jours, est alors portée vers l'usine où,

femmes et filles de pêcheurs, les filles de friture comme on les appelle, vont les recevoir et les accommoder pour le plaisir de nos palais.

Certes, ces retours de pêche, gracieux d'impression simple, si souvent décrits par les romanciers et les peintres, ne sont que l'apothéose pittoresque du drame poignant qu'est, pendant l'équinoxe, la lutte de ces valeureux contre les éléments, contre les besoins journaliers.

Fréquemment les filets de soie, déchirés de part en part sous le poids des marsouins voraces, nécessitent une réparation coûteuse. Puis vient la mauvaise saison où par les grosses tempêtes, en dépit de tout courage, le pêcheur ne peut exercer son métier. Ce n'est point qu'il craigne de bourlinguer, le « gars » breton ; lui, le premier marin du littoral, ne connaît pas la peur. Fataliste comme l'Oriental, sans souci de la mort, il affronte les grosses lames moutonnantes qui furieusement déferlent avec un bruit de tonnerre sur les falaises avancées de la côte, largement ouverte au vent d'ouest.

Là, ce sont les écueils de Margat, baignés de lames courtes et rapides, la féérique baie de Douarnenez avec sa ville bâtie sur des têtes de sardines, que l'île Tristan, cerbère jaloux, garde des vagues écumanantes ; les sept îles, noyées dans la baie des Trépassés. En face : Audierne, Saint-Guénolé avec leurs pêcheries de merluques ; au sud : Kérity, puis l'enfer de Piogoff où s'engouffre la mer hululante qui, toujours démontée, va plus loin effriter le « bec du Raz » et la « tête de cheval » de Penmarch : séjour d'indicible horreur que bravent seuls les homardiens ! Derrière, le Guilvinec, abrité par Locudy, et son île peuplée de bigorneaux et de crevettes, Concarneau avec sa ville close, ses vieilles murailles, ses venelles étroites, son port capé de solitudes rocailleuses, paradis des mouettes, puis : les Glénans. Enfin les côtes morbihanaises, baignées par la mer « Sauvage » que chanta Brizeux, le poète d'Arvor, et qui entre Groix, Belle-Ile et Lorient au passage de la « Teignouse » dévale rapidement sous le nom de « Courreaux » vers les antiques menhirs de Carnac, salés par les embruns du large.

Tous ces ports entre octobre et juin ont peu de mouvement, la sardine est partie, les fricasseries sont closes : puis le côtier n'est pas outillé pour la grande pêche, seules de grosses entreprises pratiquent la drague au « chalut ». D'ailleurs le temps est souvent si gros qu'on ne peut mettre à la voile, et les pêcheurs mélancoliques regardant l'horizon gris sur la mer sombre, se promènent le long des quais d'où la lame envahissante les chasse vers les « buvettes » d'alcool.

A la maison, les parts sont rognées, la soupe est maigre, mais bast ! on prend héroïquement le temps en patience, en attendant le retour de la sardine bienfaisante.

Hélas ! cette année, elle n'est point venue ? et quiconque d'ordinaire touchait sept cents francs a vu sa « gagne » baisser jusqu'à soixante-dix, quatre-vingt. Aussi la population maritime bretonne se trouve-t-elle dans le plus profond dénuement. De mémoire de vieux, on ne l'avait vue en proie à pareille misère. La famine règne en maîtresse et, comme jadis au moyen âge les Affamés de Bretagne, leurs descendants, pour tromper la faim, errent à travers les grèves et les landes y cherchant de vains coquillages ou quelque racine comestible.

Au logis : lits, tables, filets, jusqu'aux toilettes de noce, ces reliques sacrées, tout a été vendu pour atténuer aux petits les affres de la faim, du froid, des privations de toutes sortes : mais aujourd'hui, il n'y a plus rien !

Par la froidure, l'on couche sur des varechs étendus à même le sol boueux, les vêtements sont réduits à l'insuffisance, le pain manque totalement ; un maigre feu de motte ou de « bouse » brûle dans l'âtre, tandis que les mères impuissantes à calmer leurs enfants affamés les endorment sur leurs genoux et refoulant leurs sanglots les bercent d'une chanson plaintive et monotone. Et les marins, si braves devant la mort, supportent sans mot dire la faim qui les tenaille, cherchant à cacher leur détresse. Le soir, à la brune, lorsque leurs petits dorment, des femmes, honteuses, enfouies dans un fichu s'en vont, telles des ombres courant à travers les campagnes, implorer la charité des cultivateurs.

Déjà des victimes sont à déplorer car les boulangers

impuissants à soutenir le crédit ont dû fermer boutique. On ne fait plus de pain.

L'opinion publique s'est émue aux échos de telles infortunes. Des comités, des caisses de secours immédiats se sont constitués.

A l'heure actuelle les secours commencent à arriver, des crédits sont votés et encore une fois la misère sera conjurée ; mais désormais il faut que la Bretagne s'organise pour lutter contre les cruautés du sort.

La pêche de la sardine dure six mois, pendant lesquels il faut gagner de quoi en vivre douze ; si la sardine manque, pas d'argent ; si par contre elle est trop abondante, les affaires sont encore mauvaises ! Il faut un juste milieu : quatre mille chaque jour par bateau et payés une vingtaine de francs formeraient un gain acceptable.

Mais la sardine a fui totalement, pourquoi ? Est-ce un caprice ? Les perturbations volcaniques de l'année ont-elles déplacées le Gulf-Stream, refroidissant les ondes bretonnes, en chassant le poisson ? Reviendra-t-il des sardines ? Telles sont les questions qui se posent.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 Janvier au 1^{er} Février 1903

GÈNES, vapeur, *Cobra*, allem., c. Brunswig, passagers.
 NICE, yacht à vap. *Fleur d'Azur*, fr., c. Clochon, —
 BEAULIEU, yacht à voiles, *Miss-Marie*, fr., c. Rodolico, sur lest.
 CASSIS, goél. *Louise-Clara*, fr., c. Philaut, briques et ciment.
 CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sable.
 — b. *Louise*, fr., c. Garel, —
 — b. *Marcelle*, fr., c. Ballet, —
 NEWCASTLE, vapeur, *Najaden*, Danemark, c. H. Jessen, houille.
 MENTON, b. *Angelo-Padre*, ital., c. Cerulli, charbon.

Départs du 25 Janvier au 1^{er} Février

NICE, vapeur, *Cobra*, allem., c. Brunswig, passagers.
 — yacht à vap. *Fleur d'Azur*, fr., c. Clochon, —
 SAINT-TROPEZ, chal. *Marie-Alfred*, fr., c. Clementi, sur lest.
 CANNES, b. *Marie*, fr., c. Castinelli, —
 — b. *Louise*, fr., c. Garel, —
 — b. *Marcelle*, fr., c. Ballet, —
 BEAULIEU, yacht à voiles, *Miss-Marie*, fr., c. Rodolico, —
 TORRE DELLE SALINE, cutt., *Francesco*, it., c. De Dominicis, —

EXTRAIT

prescrit par les articles 49, 50, 51 du Code de Commerce

Par acte sous seing privé en date du 27 janvier 1903, enregistré à Monaco le 28 janvier 1903, par M. Casse-reau, qui a perçu quatre francs.

Entre :

M. Luis **Gonzaga Ribeiro**, capitaine de frégate domicilié à Lisbonne, 4, Largos dos Loyos.

M. Gustave **Bovay**, négociant, domicilié 37, boulevard du Muy, Marseille.

Et deux commanditaires dénommés audit acte. Il a été constitué une Société en commandite simple dont MM. Gonzaga et Bovay sont les seuls gérants responsables.

La Société a pour objet l'acquisition et l'exploitation de territoires situés dans le district de Quelimane, province du Mozambique, côte orientale d'Afrique, et toutes opérations commerciales tant à Monaco qu'à l'étranger.

La dénomination de la Société est : SOCIÉTÉ DU MADAL — GONZAGA, BOVAY ET C^{ie}.

La raison et la Signature sociales sont : GONZAGA-BOVAY & C^{ie}

Le capital entièrement versé est de neuf cent mille francs, dont vingt-cinq mille francs fournis par les gérants et huit cent soixante-quinze mille francs par les commanditaires.

La durée de la Société est de vingt-cinq années, qui ont commencé le 1^{er} janvier 1903.

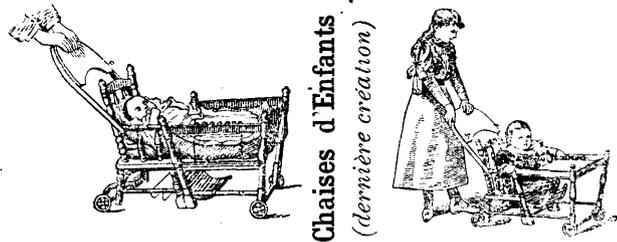
Le siège social est fixé à Monaco.
 Monaco, le 28 janvier 1903.

Gonzaga Ribeiro, G. Bovay.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
 RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons
 dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise
 d'Assurances maritimes réunies

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Janv.-Fév.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
26	778.1	778.2	778.0	778.3	778.5	9.5	10.8	10.0	9.2	8.1	73	Ouest.	Beau.	
27	779.0	778.0	777.5	777.4	777.3	10.0	11.2	11.5	10.0	8.5	83	Sud-Ouest.	id.	
28	776.0	774.2	773.5	773.5	773.8	10.2	11.5	11.5	11.2	11.0	78	Ouest.	id.	
29	775.0	775.2	775.3	775.8	776.8	10.3	12.0	11.8	11.5	10.8	73	Nord-Est.	Nuageux.	
30	778.0	778.5	776.5	776.5	776.5	10.5	13.0	12.8	11.2	10.0	70	Sud-Ouest.	id.	
31	775.0	774.2	770.8	770.3	770.1	10.6	11.0	10.4	10.2	10.0	72	Sud-Est.	id.	
1	768.0	768.0	764.5	762.2	760.0	10.0	10.5	10.0	9.1	8.7	86	Est.	Pluie.	
DATES		26	27	28	29	30	31			1				
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.		11.0	12.0	12.5	12.0	13.0	11.5	10.5	Pluie tombée : 10mm			
		Minima.		8.0	7.5	7.3	9.2	10.0	10.0	8.3				